



## Administration personnalisée de votre registre de paie

*Une administration correcte des salaires n'est pas toujours une mince affaire. Les modifications fréquentes de la législation et les nombreuses exceptions ne facilitent en outre pas les choses. Vandelanotte étend dès lors sa gamme de services à partir du 1er janvier 2021. Dès ce moment, nous pourrons en effet également vous assister dans les traitements mensuels des salaires en qualité de prestataire de services sociaux, grâce à notre expérience de longue date en matière de registre de paie, de ressources humaines et d'administration des salaires. Vous pourrez ainsi vous-même tout comme vos collaborateurs dormir sur vos deux oreilles. Curieux d'en savoir davantage sur nos solutions ?*

### Un package pour toutes vos questions

Dès janvier 2021, Vandelanotte pourra vous assister dans l'administration mensuelle des salaires. En qualité de prestataire de services sociaux, nous prendrons alors en charge tout le processus de paie, de l'établissement des fiches de paie au calcul de la prime de fin d'année et du pécule de vacances, jusqu'aux obligations en matière de commission paritaire et au traitement de la DmfA, la DRS, etc.

Autrement dit, nous serons votre département HR mobile avec toutes ses matières liées au registre de paie. Vous préférez néanmoins gérer personnellement votre administration des salaires, tout en ayant besoin d'un coup de main ? Dans ce cas, vous pourrez également vous adresser à nous.

### Liste des avantages

En confiant votre administration des salaires aux experts de Vandelanotte, vous gagnez beaucoup de temps. Le suivi de votre comptabilité permet en effet également d'ajuster plus facilement les modifications apportées au niveau de l'administration des salaires et la transmission de documents comptables va beaucoup plus vite. Du fait de la collaboration entre nos différents services, nous connaissons en outre votre histoire mieux que quiconque.

Nous pouvons ainsi réfléchir ensemble de manière pratique et vous informer proactivement au sujet des modifications en vigueur dans votre secteur. Chez Vandelanotte, la qualité et la clarté des conseils sont dès lors au centre de l'attention.

Enfin, chez nous, vous ne serez pas confronté à des surprises à la fin du mois. Dès le départ, nous appliquons un forfait basé sur le nombre de travailleurs occupés dans l'entreprise. Ce qui ne présente pas seulement l'avantage d'être clair, mais implique également l'absence de frais cachés.

### Au niveau international

En qualité d'entreprise étrangère, il n'est pas toujours évident d'employer du personnel en Belgique. La réglementation belge étant en effet assez complexe et en perpétuel changement. Puisque nous fonctionnons comme un département HR à distance, nul besoin pour vous de vous inquiéter concernant les obligations d'un employeur en Belgique. Le traitement des salary splits, les calculs des salaires des expats, etc. se déroulent rapidement et avec précision, puisque nous assurons le suivi du traitement mensuel des salaires.

**Vous avez besoin de conseils? Contactez votre accountmanager ou l'un de nos spécialistes par [contact@vdl.be](mailto:contact@vdl.be).**